



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 31 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Objet : Augmentation du prix des produits pétroliers et du gaz
Halte au racket organisé !**

Depuis plusieurs mois, nous sommes victimes d'une augmentation vertigineuse des prix et particulièrement ceux des produits pétroliers et du gaz.

A l'instar de ses prédécesseurs, Macron et son gouvernement font semblant de s'émouvoir de notre sort. Eux-aussi appliquent les mêmes procédés à savoir chercher à comprendre la régulation du prix des carburants et du gaz dans les dernières colonies. Pour se faire, ils ont confié à l'Inspection Générale des Finances (IGF) cette mission.

Une mission de plus; Après celle de la Haute autorité de la Concurrence, de BOLLINET, de OLLIER et de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

Un rapport de plus pour quel résultat ?

Précisément, de ces rapports, ont découlé deux décrets sur la formation des prix : celui de Penchard et le dernier en date celui de Lurel.

LA CGTG DÉNONCE

- L'hypocrisie du gouvernement ;
- L'absence de transparence de la structure des prix ;
- Ces hausses successives qui entraînent une réduction substantielle du pouvoir d'achat des travailleurs et des ménages ;

LA CGTG EXIGE

- La transparence totale sur la fixation des prix du carburant ;
- La baisse significative des prix ;
- Une augmentation substantielle des salaires, des pensions retraite et des minima sociaux à chaque augmentation

**LA CGTG APPELLE LES TRAVAILLEURS ET LA
POPULATION A SE MOBILISER MASSIVEMENT
CONTRE LA VIE CHÈRE !**

CONFEDERATION GENERALE
DU TRAVAIL DE LA GUADELOUPE
CGTG

4, Cité Artisanale Bergevin - 97110 PAP
Tél.: 0590 82 34 61 - Fax : 0590 91 04 00
cgtg.confederation@wanadoo.fr

Le Secrétaire Général

Jean-Marie NOMERTIN